

Des images et des vidéos

Trouver des images pour illustrer vos travaux scolaires en respectant le droit d'auteur nécessite d'avoir recours à des banques d'images disponibles sur internet. Les banques d'images proposées ont été sélectionnées pour leur qualité et parce qu'elles sont "libres de droit" ou utilisables librement pour un usage personnel ou dans un cadre pédagogique. Leur utilisation ne dispense pas de les citer comme source d'information



http://0250033a.esidoc.fr/rubrique/view/id/4?feature=&tag=*&+Internet+et+les+droits

Photos de reportage, de presse :

	<p>Maison départementale de l'éducation du val d'oise</p> <p>http://www.cddp95.ac-versailles.fr/documents-numeriques/article/images-de-presse-photos-et-dessins-2089</p> <p>Images de presse à télécharger Fichier PDF</p>
	<p>http://www.lemonde.fr/culture/portfolio/2012/11/15/quand-les-photographes-sont-au-coeur-de-l-actualite_1788394_3246.html</p>
<p>http://clemi.ac-creteil.fr/interactif/spip.php?article101</p>	<p>http://www.clemi.org/fr/ressources_pour_la_classe/fiches-pedagogiques/bdd/fiche_id/58</p>
<p>http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/spiphistoire/spip.php?article164</p>	

Une **agence photographique** est une structure (entreprise ou coopérative) qui gère et distribue des **photographies**. La distribution de photographies se fait le plus souvent contre rétribution et s'appuie sur un catalogue.

Il en existe un grand nombre dont les agences [MYOP](#), [Magnum](#), [l'Agence VU](#), [Rapho](#), [AFP](#), [Reuters](#), [Sipa Press](#), [Pictobank](#), [Photononstop](#), [Tendance floue](#), [BSIP](#), [akg-images](#), [APS Medias](#).

De nombreux médias s'attachent à l'esthétisme de leurs photographies afin d'attirer le lectorat. En effet, la [télévision](#) ou la [presse écrite](#) requièrent davantage que des données d'analyses ou d'informations factuelles, elles ont aussi besoin d'illustrations. Cette nécessité s'est intensifiée, soutenue par l'évolution des techniques, de telle sorte que deux fournisseurs principaux se sont distingués : les agences photographiques proprement dites et les agences de téléphotographies dites filaires (souvent des départements d'agences d'information écrite).

Mais cumulée aux développements d'Internet et de l'ère du numérique, cette distinction a pris progressivement un aspect historique. Source wikipedia

Agences photo de presse :

Myop : <http://www.myop.fr/>

Magnum : <http://www.magnumphotos.com/>

AFP / <http://portfolios.afp.com/photographer/tim-clary.html>

Vu : <http://www.agencevu.com/stories/index.php?id=1279&p=167>

Pictobank : <http://www.pictobank.com/gallery-list>

Photononstop : <http://www.photononstop.com/nouvelles.php>

Guide du droit d'auteur : la nature du droit d'auteur

Eduscol fournit un guide sur le droit d'auteur : comment savoir si une œuvre est protégée par le droit d'auteur, comment utiliser une œuvre protégée par le droit d'auteur (cession de droit, licences libres, copie privée, parodies...), les autres droits à prendre en compte (droit des brevets, des dessins et modèles, des marques...).
<http://eduscol.education.fr/legamedia/guide/droit-auteur>